

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
<b>Herausgeber:</b>	Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
<b>Band:</b>	- (1981)
<b>Heft:</b>	28-29
<b>Artikel:</b>	Un lettre inédite de Rousseau à Emilie Roguin
<b>Autor:</b>	Eigeldinger, Frédéric S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1080238">https://doi.org/10.5169/seals-1080238</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

UNE LETTRE INEDITE DE ROUSSEAU  
A EMILIE ROGUIN

---

On connaît bien les liens de pure amitié qui ont attaché pendant presque trente ans Rousseau et Daniel Roguin, tant à Paris qu'en Suisse. Le Citoyen n'a jamais démenti son attachement au doyen et au meilleur de ses amis. Leur correspondance témoigne de rapports intimes et confiants, et si elle traduit des préoccupations plus matérielles et anecdotiques qu'intellectuelles, elle garantit par là même le caractère inaltérable de l'amitié selon Rousseau. En présentant Rousseau à Diderot en 1742 au Café de la Régence, Daniel Roguin ne se doutait évidemment pas des suites qu'allait provoquer cette rencontre, mais conscient de la tourmente, il a toujours suivi pas à pas les misères de Jean-Jacques. Du jour où Roguin d'abord et Rousseau ensuite sont venus s'établir respectivement à Yverdon et à Môtiers, l'un pour jouir de la retraite parmi les siens, l'autre pour fuir le fanatisme, ils ont été plus liés que jamais et ont échangé une importante correspondance. Au bout du lac de Neuchâtel, toute la famille Roguin (la "Roguinerie") attendait avec impatience, sinon une visite, du moins une lettre de Jean-Jacques, et les conversations étaient alimentées dès la venue du messager du Val-de-Travers : "Jugés Si vous Serés oublié dans les Caquets femelles", écrit Roguin à Rousseau [C.C., 2374].

Dans cette abondante correspondance, un nom revient souvent, celui d'Emilie. Etant donné que la plupart des lettres de Rousseau à Roguin sont inconnues ou perdues, on ignorait jusqu'à ce jour si l'hôte prestigieux du Vallon avait correspondu aussi avec ce membre de la Roguinerie. Aujourd'hui, nous en avons la preuve, comme le montre la lettre que nous publions et qui a été acquise grâce aux efforts conjugués de notre Association et de la Bibliothèque de la Ville. Cette lettre présente le double intérêt de l'inédit et de l'unicité, et si son contenu n'offre pas grand intérêt en soi, elle n'en demeure pas moins un témoignage des liens qui unissaient Rousseau à toute la famille Roguin. Habituellement, c'était Daniel Roguin lui-même qui se chargeait pour sa parenté de transmettre au Citoyen des offres de service. Mais nous voyons ici que Jean-Jacques n'a pas suivi la voie habituelle en adressant ce mot à Emilie (peut-être pour éviter à son oncle, souffrant du bras droit, de prendre la plume).

Jeanne-Emilie Roguin (1726-1815), fille de Jean-Baptiste Roguin et d'Esther Goudet, était, comme sa soeur Julie-Anne-Marie Boy de la Tour, la nièce de Daniel Roguin. D'après les recherches de M. R.A. Leigh, elle ne s'est jamais mariée, aussi était-elle toute dévouée à son oncle qu'elle soignait comme elle a soigné Jean-Jacques. Régulièrement elle veillait à envoyer à Rousseau des fruits et des biscuits ("l'ecrelet" et "Cassemuseau" !),

avec une attention particulière, comme en témoignent ces lignes de Daniel Roguin : "Nous disputerions mes Niéces et moy a Mademoiselle le Vasseur que nous Saluons de tout notre Coeur, le plaisir de vous rendre nos petits Soins, Si nous etions a portés de le faire, et de vous prouver a combien de titres nous nous glorifions d'etre du nombre de vos Amis les plus tendres et les plus Sincères, Si dans les Amitiés qu'elles me temoignent, Elles etoient des graces, Je crois que vous en auriés eu votre bonne part." [C.C. 2162]. Cet autre passage révèle le ton amusé que pouvaient avoir ces petits services : "Mes Niéces me chargent fort de vous dire qu'elles ne vous ont envoyé un Morceau de tapisserie, que pour varier vos occupations pendant les Néges de cet hyver qui vous empescheront de vous promener, qu'elles seroyent bien fachées que votre pauvre Estomac en souffrit. Emilie me charge de vous dire que c'est pour son troussseau qu'elle l'a fait avec une tapisserie de mesme, qui n'est point pressée, Et que si elle avoit des Amans comme Penelope, Elle déferoit la nuit ce qu'elle auroit fait le jour. Ainsi pour l'obliger laissés la là, Elle ira elle mesme la faire chés Vous l'été prochain." [C.C., 2260]. Il serait trop long d'énumérer ici les joies et les peines décrites dans toutes ces lettres ; il suffit de lire les lignes suivantes pour se faire une idée de l'estime dans laquelle Rousseau avait la famille Roguin :

A Motiers le 27 Aoust 1764.

Je suis de retour ici, Mademoiselle depuis dix jours (1), et l'influence du séjour, que je sens déjà cruellement (2), jointe à la multitude de lettres que j'ai trouvées (3) m'a empêché de remplir plustôt un devoir qui m'est bien cher tant envers le bon papa qu'envers ses chères niéces (4) ; je ne vous affadirai pourtant pas de mes remercimens, ils sont de ces choses que l'expression gâte. En disant qu'on ne dit rien, l'on dit bien plus.

Mlle Le Vasseur a reconnu parmi mon linge une chemise qui n'étoit pas à moi : elle s'est trouvée marquée ainsi DR, et [que] j'ai compris d'abord que c'étoit celle que vous disiez avec raison m'avoir envoyée avec les miennes. Il y a pourtant deux choses que je ne comprends pas encore. L'une que cette chemise ait passé par vos mains sans que vous l'ayez reconnue ; l'autre qu'en la comptant je n'ai que le nombre de celles que j'avois emportées (5). Quoi qu'il en soit, comme il est bien certain qu'elle est au Papa, je n'attends que le moment où le messager daignera se laisser voir pour vous la renvoyer (6).

La précipitation avec laquelle je suis parti m'a laissé le regret de n'avoir pu ni voir Monsieur le Colonel ni faire à [m] Monsieur le Banneret (7) tous les remercimens que je lui

dois. En vérité, j'ai grand besoin que mon silence dise bien des choses : j'en aurois trop à exprimer, Mademoiselle, avec Messieurs vos parens aussi bien qu'avec vous (8).

Sur une lettre dont m'a honoré Mad<sup>e</sup> DeLuze (9) je juge que vous devez avoir maintenant nombreuse et bonne Compagnie, que n'ai-je le bonheur de l'augmenter, du moins par le nombre[u], dussai-je être honoré par-ci par-là de quelqu'un des persifflages accoutumés (10). Il n'appartient qu'à vous, Mademoiselle, de faire que, présent, on soit tourmenté, et, qu'absent, on se plaigne de ne pas l'être.

JJRousseau

Si vous m'honorez d'une réponse (11), n'oubliez pas, Mademoiselle, je vous supplie de me donner des nouvelles du Papa et de me marquer [si so] comment va sa main (12).

A Mademoiselle / Mademoiselle Emilie Roguin / aux Colonnes (13) / A YVERDUN

Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville, MsR N.a. 9, f. 73-74 ; 4 pages ; adresse, p. 4 ; cachet oriental ; original autographe.

#### NOTES

- (1) Depuis quelques mois, Rousseau songeait à se rendre à Aix-les-Bains pour "prendre la douche", mais diverses circonstances (la maladie, la lassitude, le mauvais temps, une probable visite de la Marquise de Verdelin à Môtiers) lui ont fait renoncer à son projet initial, si bien qu'il n'ira pas plus loin que Thonon. Parti de Môtiers autour du 29 juillet 1764, il est à Yverdon chez son ami Roguin le 1er août ; le 2, il prend le chemin de Goumoens et le 3 il passe par Morges. Il s'embarque le 4 à Nyon pour Thonon où il a pendant quelques jours des conciliabules avec des représentants de Genève. Il est difficile de fixer la chronologie du retour, mais il est certain qu'il a fait halte une nouvelle fois à Yverdon et qu'il a dû quitter précipitamment la famille Roguin (pour profiter d'une éclaircie ?). Au lieu de passer la montagne pour se rendre directement à Môtiers, il longe le lac et s'arrête le 15 août à Boudry ("logé à l'Ours"). Ce fait nous est révélé par une lettre de Mme de Luze qui convie Jean-Jacques à se rendre au Bied près de Colombier. Probablement le pèlerin a-t-il cédé à l'invitation (il avait annoncé son passage avant de partir pour la Savoie ; voir C.C., 3423 : "je me propose à mon retour d'aller chercher au Bied des plaisirs qui deviennent déjà des besoins.") Quoi qu'il en soit, il est de retour à Môtiers le 18 août, donc dix jours avant d'écrire cette lettre à Emilie.

- (2) On sait combien Rousseau a souffert et s'est plaint des rudes hivers du Val-de-Travers. Mais l'année 1764 l'a tant martyrisé qu'il songe à s'installer ailleurs (Saint-Aubin, Cressier ...) ; il écrit le 7 juillet 1764 à son hôtesse Mme Boy de la Tour : "Il m'est confirmé par l'expérience que l'air de Motiers quoique bon et sain par lui-même m'est contraire ; puisque je m'y porte toujours mal, et toujours mieux en voyage. Une expérience constante m'apprend que les bords du lac me conviennent mieux, et je cherche quelque habitation dans le bas pour l'année prochaine." [C.C., 3388].
- (3) "En arrivant ici avant hier, Monsieur, en médiocre état je receus avec des centaines de lettres la vôtre pour m'en consoler, mais à laquelle l'importunité des autres m'empêche de répondre en détail au jourdui." (A Fr.-H. d'Ivernois, Môtiers, 20 août 1764, [C.C., 3457]).
- (4) "le bon papa" est la formule que Rousseau emploie, dans ses lettres à Mme Boy de la Tour, pour désigner Daniel Roguin (1691-1771), de plus de 20 ans son aîné. Daniel Roguin s'impatientait bien malgré lui de la lenteur avec laquelle Rousseau tardait toujours à répondre à ses lettres ou à donner des nouvelles. C'est donc lui qui écrit le premier au Citoyen pour lui demander comment son retour s'est effectué. Dans le cas qui nous intéresse, sa lettre n'est pas datée. M. Leigh propose le 26 août. Rousseau est arrivé à Môtiers le samedi 18 août. Mme de Luze lui écrit le jeudi 23 pour l'avertir qu'elle se rendra à Yverdon le samedi 25 pour y passer 8 ou 10 jours. Or dans sa lettre, Roguin dit que Mme de Luze "est icy en ville avec M<sup>le</sup> Sa Seconde depuis Jeudy." [C.C., 3471]. Si l'on admet avec M. Leigh que cette lettre est du dimanche 26 mars, il faut bien reconnaître une contradiction évidente entre l'affirmation de Mme de Luze et celle de Roguin. Pour ma part, j'incline à penser que Madame de Luze est bien arrivée à Yverdon en fin de semaine et que Roguin écrit à Rousseau autour du 28 août pour lui reprocher discrètement de ne pas avoir donné signe de vie plus tôt - c'est par Mme de Luze qu'il a appris des nouvelles. Mais assurément sa lettre est antérieure à la réception de la lettre à Emilie du 27 août, qui n'a pas dû être apportée par le messager habituel de Buttes (voir note 6).
- (5) L'abréviation précédente comprend bien les initiales de Daniel Roguin. On sait que lors de son voyage à Yverdon, à la fin du mois de juin 1764 (Rousseau serait allé jusqu'à Goumoens avec d'Ivernois), le Citoyen avait envoyé, pour se décharger, "quelques hardes par précaution, en cas que j'aille vous voir comme je le desire" [C.C., 3342]. Le 3 juillet, Roguin le remercie de son "Court Séjour parmi nous"

et il ajoute : "Je vous renvoie, Cher Amy, votre boëte avec votre bonnet pelissé, Vos babouches jaunes, Les rouges n'etant pas encore faittes, [...] le parasol de M. D'Yvernois et votre linge, avec quelques biscuits pour remplir la boëte, votre livre de musique." [C.C., 3380]. Il faut donc croire qu'à chaque voyage il était procédé ainsi.

- (6) Une lettre de Roguin du 11 septembre 1764 confirme la réception de cette chemise : "J'ay receu Mon bien Cher Amy le 3. la Chemise que vous m'envoyates par le Messager de Butte, Elle n'etoit nullement pressée, Et avant de la renvoyer j'aurrois fort désiré que vous eussiés retrouvé la votre." [C.C., 3494]. Ces lignes impliquent que la lettre à Emilie a fait le tour de la famille. Le Messager de Buttes a apporté la chemise le lundi 3 septembre, mais la lettre à Emilie, acheminée par une autre voie, est-elle arrivée avant ou après ? Le Messager de Buttes était Pierre Leuvre [voir C.C., 2422], ou sa femme, car il est aussi souvent question de la "Messagère de Buttes". Il conviendrait de déterminer la fonction de ces personnes. Par deux fois dans les lettres de Roguin la messagère de Buttes est désignée par la "fruitière" [C.C., 2198 et 4168]. S'agissait-il de fromagers qui se rendaient les lundis soirs à Yverdon pour revenir dans le Vallon le mardi ? Bien des passages de la Correspondance complète le laissent supposer. Si l'on regarde les dates des lettres, on constate que la plupart de celles de Rousseau sont datées du lundi et celles de Roguin du mardi. Ce messager et cette messagère ont donné bien du souci aux deux correspondants au mois de mars 1763, au point que Roguin les traite de "marauds", mais par la suite il semble que la confiance ait été rétablie.
- M. R.A. Leigh signale un autre messager, de Saint-Sulpice : Daniel-Henri Huguenin (1732-1769).
- (7) Le colonel : il s'agit de Georges-Augustin Roguin (1718-1788), fils de César Roguin (1693-1721), frère de Daniel, Colonel d'un régiment suisse au service de la Sardaigne. C'est lui qui avait guidé Rousseau sur le chemin de l'exil d'Yverdon à Môtiers en juillet 1762.
- Le banneret : Georges-François Roguin (1695-1764), frère de la femme de César Roguin, justicier à Yverdon en 1739, conseiller (1739-1746), puis banneret. Dans ses Confessions, Rousseau l'a suspecté rétrospectivement d'avoir trempé, malgré des caresses, louanges et flatteries, dans le complot qui avait chassé le philosophe d'Yverdon. Mais à l'époque qui nous intéresse, nulle trace de soupçon. La mort du Bannet a valu à Roguin une belle lettre de Rousseau sur la sagesse (22 septembre 1764, [C.C., 3521]).

- (8) Pour remercier DuPeyrou, Rousseau emploie une formule similaire dans une lettre du 10 octobre 1764 : "Le tems ni mon état présent ne m'en laissent pas dire davantage. Puisque mon Silence doit parler pour moi, vous Savez, Monsieur, combien j'ai à me taire." [C.C., 3554].
- (9) Marianne-Françoise de Luze (1728-1796) faisait elle aussi partie de la Roguinerie : "Fille de Samuel-Nicolas Warney, membre du conseil des 24 d'Yverdon, et châtelain de La Croix, et d'Anne-Marie Roguin, elle avait épousé en 1747 Jean-Jacques de Luze (1728-1779)" (R.A. Leigh, C.C., 2023, notes explicatives). Elle quittait souvent Neuchâtel ou le Bied pour aller rendre visite à sa famille à Yverdon. La lettre à laquelle fait allusion Rousseau est probablement celle du 23 août 1764 [C.C., t. XXII, 3461bis], où Mme de Luze annonce son départ.
- (10) La correspondance Roguin-Rousseau témoigne abondamment de ces relations amicales et amusées. Outre les nombreux services qu'Emilie lui rendait, Jean-Jacques a été sensible à l'esprit de badinerie de cette demoiselle de 38 ans... Son oncle ne la ménage pas d'ailleurs quand il la décrit "toute bouffie de l'accueil qu'elle croit" que Rousseau a fait à une recommandation d'elle. "Elle dit Seulement que vous luy faites une injustice de croire qu'elle a un Si mauvais Coeur de vouloir flamber quelqu'un." [C.C., 2966]. En réponse à une lettre de Môtiers du 15 octobre 1763, Roguin écrit : "J'ay été tout capot et chagrin de n'y pas trouver un mot de cette promenade, ni du temps mesme ou vous la ferés ; M<sup>le</sup> Emilie Seule en a triomphé par les galanteries qu'elle y a trouvées pour Elle. Elle me charge bien de vous dire qu'elle Seroit tres fachée que vous Sortiés de Votre Yvresse, pour recouvrer votre raison. Que ce n'est point persifflage, Mais condition qu'elle vous impose, Si vous ne voulés que Sa rancune tienne, Surtout aujourd'hui, parce que vous ne la jugés digne de lutter contre vous, Mon Cher Amy, qu'a coups de poires." [C.C., 2978]. Une fois cependant, à l'occasion des Lettres écrites de la montagne, Rousseau s'est piqué de ces badineries [C.C., 4074 et 4110], mais le malentendu a été bien vite dissipé, au point que quelques années plus tard, au retour de son exil en Angleterre, Jean-Jacques se rappelle les "Sarcasmes amicaux de Mademoiselle Emilie" (6 septembre 1767 [C.C., 6047]).
- (11) Il n'y a nulle trace de réponse dans les papiers de Rousseau. Comme on l'a vu (note 6), c'est l'oncle qui a répondu.

(12) Daniel Roguin souffrait de la goutte dans le bras droit. Au mois de mai 1764, il se plaint d'une "enflure jusqu'aux bouts des doigts" [C.C. 3247], si bien qu'il a de la peine à écrire. Son mal ira empirant, si l'on en croit ce que Rousseau lui écrit le 27 avril 1770 : "J'apprends que votre tumeur au bras a percé." [C.G., t. XIX, 3919]. Roguin meurt l'année suivante.

(13) Nom de la maison Roguin à Yverdon.

Frédéric S. Eigeldinger

Achats.

Outre la lettre fort importante présentée par notre président, les pièces énumérées ci-après ont pu être acquises par la Bibliothèque de la Ville avec l'aide de notre association. Nous reviendrons à l'occasion sur le contenu de ces correspondances qui complètent des dossiers existants.

1. Lettre de Rousseau à Mme Delessert Monquin, 12.9.1762. O.a.s. 4 p., p. 3 bl., adr. p. 4.

MsR N.a. 9, fol. 46-47

Cette lettre a été achetée en mai 1979 par les "Amis" directement à un libraire de Paris.

2. Lettre de Rousseau à Mme de Luze, Môtiers, 13.9.1762. O.a.s. 4 p., et réponse de Mme de Luze à Rousseau, Neuchâtel, 14.9.1762, O.a.s. 4 p., p. 4 bl.

MsR N.a. 9, fol. 48-51

Ces documents ont été acquis aux enchères de l'Hôtel Drouot Rive gauche à Paris le 9.11.1979 par la Bibliothèque de la Ville avec l'aide des "Amis".

3. Herbier de Jean-Jacques Rousseau, cinq boîtes de carton, in-folio, contenant des plantes séchées serrées dans des feuilles pliées, à tous les stades de leur détermination et classement.

Non encore catalogué

Ces pièces ont été acquises aux enchères de Sotheby à Londres le 20 nov. 1979, grâce au legs de Mlle L. Clerc dont la Bibliothèque de la Ville a été bénéficiaire. Les "Amis" ont également contribué pour une modeste part.

4. Lettre de Rousseau à Honoré-Auguste Sabatier de Cabre, Môtiers, 3.6.1764, 4 p., p. 2-4- bl.

MsR N.a. 9, fol. 52-53

avec 6 documents iconographiques (portraits de Rousseau) Ces documents ont été achetés à la vente aux enchères du Nouveau Drouot à Paris le 24.10.1980. La Bibliothèque de la Ville et les "Amis" ont pris chacun la moitié des frais à leur charge.